

**POUR UNE MEILLEURE DESSERTE AERIENNE DE LA COTE D'AZUR,
JE SIGNE DIRECT !**

Pour dire STOP à une réglementation archaïque limitant les droits intercontinentaux de trafic aérien, pour dire OUI au développement de nouvelles liaisons directes vers l'Asie et les pays du Golfe, la CCI Nice Côte d'Azur et l'UPE06 se mobilisent derrière le mot d'ordre :

**Pour une meilleure desserte aérienne de la Côte d'Azur,
JE SIGNE DIRECT !**

www.cote-azur.cci.fr/desserte-aerienne

Afin d'obtenir une réforme rapide du système d'octroi des droits de trafic aérien et parvenir à un meilleur équilibre de la desserte entre Paris et les régions, la CCI Nice Côte d'Azur et l'UPE 06 appellent les entreprises, actifs et résidents à signer la pétition en ligne pour soutenir la desserte aérienne de la Côte d'Azur.

La compétitivité et l'attractivité de nos entreprises et de nos territoires, en particulier de la Côte d'Azur, exige un réseau de transports et de communication permettant la plus large ouverture sur le monde.

Au moment où l'Etat réforme l'organisation territoriale française, l'amélioration de la desserte aérienne intercontinentale du territoire national, au-delà de Paris, constitue un enjeu majeur pour la métropole azuréeenne.

Nous demandons aux pouvoirs publics :

- d'ouvrir les droits de trafic aérien à Nice pour mieux les distribuer entre Paris et la capitale de la Côte d'Azur
- de desservir directement et dans les meilleurs délais l'aéroport Nice Côte d'Azur par de nouvelles liaisons

afin de ne PAS:

- pénaliser les grandes métropoles françaises par rapport aux métropoles allemandes, italiennes, espagnoles et du Royaume-Uni,
- obliger les clients de la Côte d'Azur à transiter par d'autres plateformes comme Paris, Londres, Francfort...
- pénaliser l'économie azuréeenne, freiner la création d'emplois et la croissance des entreprises des Alpes-Maritimes vers leurs nouveaux marchés.

Pour Bernard Kleynhoff, Président de la CCI Nice Côte d'Azur : « ***Nous avons besoin d'un changement de cap et de simplification des autorisations pour améliorer la desserte de la Côte d'Azur au bénéfice de nos entreprises et nos emplois.*** »

Pour Yvon Grosso, Président de l'UPE06, « ***Le système actuel d'octroi des droits de trafic aérien est un frein insupportable pour le développement de nos entreprises et de notre territoire.*** »